

Shadow banking : UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUTRE, par François Leclerc | Blog de Paul Jorion

Carnet d... Carnet de notes de castelnau

Créé le : 30/09/2015 12:21

URL : <http://www.pauliorion.com/blog/2014/10/31/shadow-banking-un-train-peut-en-ca...>

*Shadow
banking :*
**UN TRAIN
PEUT EN
CACHER
UN AUTRE,
par François
Leclerc**

| *Billet invité*

De manière toujours pas convaincante, la BCE et l'Autorité bancaire européenne ont fini de tâter le pouls de leurs grandes banques, et la Fed a publié les scénarios de crise pour

les prochains tests des
siennes, qui sont désormais
annuels. C'est au Conseil de
stabilité financière (FSB en
anglais), émanation du G20,
qu'il revient de prendre en
charge la surveillance du
shadow banking (le secteur
financier non régulé), mais
par quel bout le prendre ?

Le FSB s'est d'abord attelé
à la mesure du secteur, ce
qui n'est déjà pas une mince
affaire étant donné sa nature.
La taille de ses actifs
financiers est dorénavant
estimée à 75.000 milliards de
dollars – en progression de
5.000 milliards depuis 2007
– date prise en compte pour
le démarrage de la crise
financière. Malgré cet
imposant volume, elle est
toutefois sous-estimée, car
le périmètre étudié ne prend
pas en compte les brokers et
les entités qui ne sont pas
impliquées dans des
opérations de crédit, comme
les fonds d'investissement
en actions, dont les actifs
sont comptabilisés avec
ceux des banques. Quoi
qu'il en soit, la conséquence
d'une telle croissance coule
de source : le système
financier dans son ensemble
en ressort fragilisé, en dépit

des mesures de régulation bancaire, avant même de porter un jugement sur celles-ci.

S'appuyant sur la comparaison des tailles respectives du *shadow banking* et du secteur bancaire, le FSB enregistre que la première, en progression, atteindrait la moitié de la taille de la seconde, qui stagne.

Relevant que les mesures de régulation sont à l'origine de ce dernier phénomène, soit parce que des activités ont été déportées, soit parce que la taille des bilans bancaires a dû être contenue. Mais là n'est peut-être pas le plus intéressant, car cette constatation n'est pas une découverte. Une ventilation entre centres financiers fait par contre apparaître que la plus forte progression du *shadow banking* serait à attribuer à la Chine, troisième place où il prospère par ordre d'importance après Wall Street (loin devant) et la City. Sept pays *émergents* auraient vu leur secteur non régulé croître de plus de 10 % dans la période considérée. Destinée à se

poursuivre, la contribution des pays *émergents* n'est pas un phénomène négligeable, tant s'en faut, vu leur importance mondiale grandissante.

Une fois cette mesure globale – qui ne représente qu'une grossière évaluation du *shadow banking* – effectuée, et ce premier niveau de description accompli, comment le FSB compte-t-il s'y prendre pour sa mise en ordre ? Il a commencé par le marché des « repos », l'une des sources de financement des banques, dans une tentative de consolidation *de l'extérieur* de ce secteur. Les mesures de régulation des fonds monétaires, où les banques s'alimentent également, continuent par contre de piétiner, tout en n'abordant le sujet qu'à la marge.

L'image qui vient à l'esprit est celle d'une stratégie d'étranglement progressif, marché par marché et secteur par secteur. Mais ces mesures posent en soi problème : pour le marché des « repos », elles

assujettissent les transactions à la fourniture de collatéral afin de les garantir et de faire face au risque de contrepartie. C'est pour mieux retomber sur le problème de la qualité du collatéral, et de sa pénurie qui s'annonce au fur et à mesure des sollicitations dont il est l'objet afin de renforcer de toutes parts le système financier.

Le prochain G20 de novembre traitera du *shadow banking*, attendons-nous à un cri de victoire, comme nous en avons pris l'habitude !



Partager

31 octobre 2014

François Leclerc Monde

financier collatéral, Fonds monétaire,

FSB, G20, marché des repos, shadow

banking

